



Situation délicate avec ma responsable de rayon

Par **boune**, le **13/08/2012** à **20:00**

Bonjour,

Je suis embauché en tant qu'employée de rayon depuis presque 6 mois.

J'ai été en arrêt maladie ces deux dernières semaines et j'ai repris le travail ce matin. Avant mon arrêt de travail j'ai eu mon planning pour les semaines à venir, je connaissais donc mes horaires. A mon arrivée (à l'heure évidemment), ma responsable de rayon m'a dit de rentrer chez moi car elle avait prévu quelqu'un pour me remplacer, elle m'a reproché de ne pas l'avoir prévenue de mon retour (qui était pourtant indiqué dans mon formulaire d'arrêt). Elle m'a dit que je devrais rattraper ces heures. Est ce que c'est normal ? Est ce que je peux demander à me faire rembourser mon trajet ?

Par **DSO**, le **13/08/2012** à **20:26**

Bonjour,

Bien que rien ne vous oblige à prévenir de votre retour, il aurait été préférable de le faire.

Cependant, vous n'avez pas à rattraper ces heures, l'employeur devant vous les payer puisqu'il n'avait aucun motif pour vous renvoyer chez vous.

Cordialement,
DSO